



LIPADHOJ A.s.b.l., Ong/DH

Ligue pour la Paix, les Droits de l'Homme et la Justice

Comité Exécutif

LIPADHOJ SOUTIENT UNE CPI EFFICACE, JUSTE, IMPARTIALE ET APOLITIQUE

La LIPADHOJ apprend avec satisfaction que la Cour Pénale Internationale(CPI) vient d'émettre trois mandats d'arrêt contre les autorités israéliennes et le chef du Hamas.

La chambre préliminaire de la Cour pénale internationale a émis ce jeudi 21 novembre 2024 des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu et son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui auraient été commis dans la bande de Gaza. Elle a également émis un mandat d'arrêt contre le dirigeant de la branche armée du Hamas, le Palestinien Mohammed Deif qui serait décédé.

Les accusations de la CPI portent sur la riposte violente et brutale de l'Etat hébreu après l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023 contre de civils israéliens. A l'issue de ces attaques plus de 1.500 civils ont été massacrés

Pour la CPI, le premier ministre israélien et son ancien ministre de la Défense portent la responsabilité pénale des crimes crime de guerre consistant à utiliser la famine comme méthode de guerre, des crimes contre l'humanité parmi lesquels des meurtres, persécution et autres actes inhumains et la perpétration d'attaques intentionnellement dirigées contre la population civile.

Quant à Mohammed Deif, architecte des tunnels de l'enclave palestinienne est accusé d'être le cerveau de l'attaque du 7 Octobre 2023. Il est accusé par la CPI des crimes contre l'humanité, à l'occurrence le meurtre, l'extermination, la torture, le viol et d'autres formes de violence sexuelle. Et aussi les crimes de guerre, notamment le meurtre, les traitements cruels, la torture, la prise d'otages et les atteintes à la dignité de la personne.

LIPADHOJ est consciente de la pression exercée contre la CPI, notamment par les Etats-Unis et l'Israël au point de proférer de graves menaces sur le Procureur de la CPI. Elle félicite la CPI pour n'avoir pas cédé aux intimidations et d'être restée constante et neutre dans sa décision pour la Justice aux victimes.

LIPADHOJ salue ces mandats qui touchent, pour la première fois des acteurs des puissances occidentales accusés des crimes susmentionnés. Cette satisfaction se justifie fièrement pour les Etats d'Afrique dont les dirigeants étaient convaincus que la CPI était un instrument juridique aux mains des occidentaux pour subjuguier l'Afrique et l'ensemble de tiers monde.

LIPADHOJ exhorte la CPI à aller jusqu'au bout de sa logique pour le triomphe de la Justice et les Droits des victimes.

Fait à Bunia et à Kinshasa, le 21/11/2024

Eloi URWODHI UCIBA

Coordonnateur